

Montrouge, le 13 octobre 2020

Communiqué de presse

SODICA Corporate Finance accompagne AUX PRODUITS SAUGETS dans sa cession à ARCADO

Le 30 septembre 2020, Denis et Bertrand Vonin ont cédé la société familiale AUX PRODUITS SAUGETS à ARCADO, dirigée par Olivier et Richard Paget.

AUX PRODUITS SAUGETS est une entreprise familiale créée en 1974, à Gilley, par Louis Vonin, puis reprise et développée par ses deux fils, Denis et Bertrand.

L'entreprise, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de charcuteries et de salaisons haut de gamme, est le leader de la Saucisse de Morteau IGP Label Rouge. Depuis 2014, AUX PRODUITS SAUGETS collectionne les médailles d'Or du Concours de la Saucisse de Morteau Label Rouge.

ARCADO, issue d'une charcuterie artisanale fondée en 1939 par Jean Amiotte-Suchet et qui réalise aujourd'hui plus de 80 M€ de chiffre d'affaires, s'est développée au fil des années pour devenir le leader des saucisses de Morteau IGP et de Montbéliard IGP. Les produits de ARCADO sont commercialisés principalement auprès des GMS et dans les circuits des bouchers charcutiers traiteurs, soit sous ses marques propres (Jean-Louis Amiotte, Morteau Saucisse, Clavière, Chambade) soit sous marques des distributeurs. Depuis 2014, la croissance de ARCADO est assurée à 50 % par croissance externe, avec l'intégration de 3 sociétés : MORTEAU SAUCISSE en 2003, CLAVIERE en 2015 et CHAMBADE en 2017.

L'acquisition, conseillée par SODICA Corporate Finance, de AUX PRODUITS SAUGETS permet à ARCADO de poursuivre la consolidation du marché français des charcuteries de terroir sous labels de qualité tout en assurant la logique de continuité souhaitée par les cédants : l'actuel Directeur commercial devient Directeur général et succède à Denis Vonin. Il aura la responsabilité de poursuivre le développement de AUX PRODUITS SAUGETS.

Intervenants

Cédants

Famille Vonin

Acquéreur

ARCADO

Conseils cédants

M&A : SODICA Corporate Finance (Laurent Le Henaff, Simon Duprez)

Juridique : SMS Avocats (Philippe Schaufelberger)

Conseils acquéreur

Juridique : VILLECHENON (Gilles Roux, Tristan Segonds, Eléonore Griffiths, Quentin Allibert)

Audit financier : ADVANCE CAPITAL (Arnaud Vergnole, Thibault Fleury, Malek Benteldjoune, Charles-Henry Tassel)

Financement

Crédit Agricole Franche Comté (Agnes Forrat)

A propos de SODICA Corporate Finance

SODICA Corporate Finance est la solution Conseil du groupe Crédit Agricole en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière des PME et ETI.

SODICA Corporate Finance accompagne, dans leurs projets, les entreprises et les dirigeants actionnaires dans tous les secteurs d'activités. SODICA Corporate Finance conseille les PME et ETI sur leurs opérations de haut de bilan tant en France qu'à l'international, grâce à son propre réseau de partenaires.

Les équipes de SODICA Corporate Finance sont situées en région et à Paris, garantissant ainsi la proximité de l'expertise et la connaissance des territoires.

SODICA Corporate Finance a développé des expertises sectorielles renforcées, avec des équipes spécialisées dans plusieurs grandes filières : agroalimentaire, vins et spiritueux, immobilier, aéronautique, santé, luxe, et hôtellerie- tourisme.

SODICA Corporate Finance intervient notamment en appui d'expertise en Corporate Finance des réseaux bancaires et des entités du groupe Crédit Agricole, au service de leurs clients.

Carte Loi Hoguet n° 7501 2016 000 007 875 délivrée par la CCI Paris-Ile de France le 24/05/2016

www.ca-sodica.com